

ENVIRONNEMENT

Eau

Aspect quantitatif des eaux superficielles et souterraines

Prélèvements

En Poitou-Charentes, les prélèvements en eau ont augmenté de 50 % depuis 1988. Sur la période 1988-1998, on observe une forte croissance des prélèvements en eaux souterraines non compensée par la baisse constatée sur les eaux superficielles. Cette croissance importante est principalement liée au poste « irrigation ».

En 1998, les prélèvements relatifs à l'irrigation représentent 61 % du volume global devant « l'alimentation en eau potable » (32 %) et « l'industrie » (7 %). Ces prélèvements pour l'irrigation sont mieux connus depuis 1997, année où le comptage est devenu obligatoire. La ressource souterraine est de plus en plus sollicitée par les différents utilisateurs et les besoins en eau potable deviennent difficiles à assurer sur de nombreux territoires du fait de ces différents usages et de la dégradation de la qualité observée.

Evolution des prélèvements entre 1988 et 1998 par usage et par origine de l'eau (milliers de m³)

| | Eaux de surface | | | | Nappes (alluviales, libres ou captives) | | | | Total | | | |
|-------------|-----------------|---------|---------|---------------------|---|---------|---------|---------------------|---------|---------|---------|---------------------|
| | 1988 | 1993 | 1998 | variation 88-98 (%) | 1988 | 1993 | 1998 | variation 88-98 (%) | 1988 | 1993 | 1998 | variation 88-98 (%) |
| Industrie | 27 900 | 26 700 | 17 860 | -36 | 6 300 | 5 800 | 14 580 | 131,4 | 34 200 | 32 500 | 32 440 | -5,1 |
| Eau potable | 125 000 | 95 000 | 59 020 | -52,8 | 23 100 | 52 700 | 92 960 | 302,4 | 148 100 | 147 700 | 151 980 | 2,6 |
| Irrigation | 53 300 | 79 600 | 75 900 | 42,4 | 84 500 | 137 000 | 219 265 | 159,5 | 137 800 | 210 300 | 295 160 | 114,2 |
| Total | 206 200 | 201 300 | 157 780 | -25,9 | 113 900 | 189 200 | 326 825 | 186,9 | 320 100 | 390 500 | 479 580 | 49,8 |

■ Augmentation des prélèvements

IAAT
Source : Agences de l'eau Loire-Bretagne et Adour-Garonne

Nappes souterraines⁽¹⁾

Le comportement général des nappes souterraines est relativement sensible à la pluviométrie avec des effets retard plus ou moins conséquents en fonction du type de recharge des nappes. En Poitou-Charentes, après les deux années de recharge de 1994 et 1995, la relative sécheresse des années suivantes a entraîné une baisse des nappes. Puis, les épisodes pluvieux de 1999 et 2000 sont à l'origine d'une recharge des nappes conséquente.

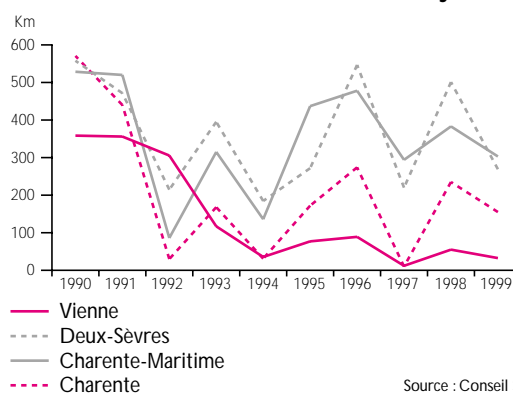
En effet, les niveaux piézométriques des différents aquifères au cours de l'année 2000 se sont situés en général entre les maxima inter-annuels enregistrés et la moyenne inter-annuelle calculée sur l'ensemble des années antérieures. Cependant, une bonne recharge des nappes ne signifie pas qu'en période estivale, l'ensemble des besoins existants puisse être assuré.

Débits des cours d'eau

Les débits des cours d'eau en étiage dépendent des conditions climatiques courantes, du degré de remplissage de certains aquifères, du substrat du cours d'eau et des prélèvements humains. En Poitou-Charentes, l'importance des prélèvements, concentrés entre avril et septembre, accentue la

sévérité des étiages. Les débits objectifs d'étiage fixés par les Schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux sur les principaux cours d'eau ne sont pas partout respectés. Il arrive même que les mesures de restriction des usages de l'eau ne suffisent pas à empêcher que le débit de crise soit atteint. Sur l'ensemble du réseau hydrographique, alors que les assècs historiques semblent s'aggraver, des assècs nouveaux apparaissent sur certains bassins versants, mettant en péril la vie aquatique.

Linéaire des cours d'eau asséchés (juillet-août)



IAAT
Source : Conseil Supérieur de la Pêche

⁽¹⁾ Données du réseau piézométrique en ligne sur site internet du Système d'information régional à l'adresse : www.sir-poitou-charentes.org ; rubrique environnement puis les données en lignes.

ENVIRONNEMENT

Aspect qualitatif des eaux superficielles et souterraines

Qualité des cours d'eau

Les cours d'eau servent d'exutoire naturel des rejets des activités humaines. Sur 10 ans, la qualité des eaux superficielles s'est améliorée en France pour les altérations phosphore et matières organiques et oxydables, elle s'est détériorée pour l'altération nitrates. Il existe cependant de fortes disparités régionales.

Les concentrations en nitrates se sont accrues dans un grand quart ouest du pays avec une forte pollution des cours d'eau en Bretagne, Basse Normandie et à un moindre degré en Poitou-Charentes et Pays de la Loire. Pour l'altération phosphore, l'Espace atlantique connaît quant à lui une amélioration de la qualité des eaux superficielles, en particulier en régions Centre et Poitou-Charentes. Cette amélioration est en partie

Evolution des observations correspondant à une qualité bonne ou très bonne pour les altérations "matières organiques et oxydables", "nitrates" et "phosphore" entre les périodes 1987-1992 et 1993-1997 (*)

| | Matières organiques et oxydables (%) | Nitrates (%) | Phosphore (%) |
|-----------------------|--------------------------------------|--------------|---------------|
| Aquitaine | 22,3 | 1,5 | 5,1 |
| Basse-Normandie | -1,1 | -17,3 | 10 |
| Bretagne | 2,5 | -17,6 | 16,2 |
| Centre | 3,9 | -5,6 | 20,8 |
| Haute-Normandie | 15,4 | 0,8 | 10,9 |
| Pays de la Loire | -5,4 | -9,1 | 19,6 |
| Poitou-Charentes | 12,6 | -10,1 | 20,4 |
| France métropolitaine | 7,5 | -3,6 | 9,4 |

Amélioration

* Pour chacune des trois altérations, on a procédé aux calculs suivants : on a sommé pour 1987-1992 et 1993-1997 les proportions d'observations correspondant à une qualité bonne ou très bonne. On obtient un nombre que l'on divise par 6 pour la période 1987-1992 (T1) et par 5 pour la période suivante (T2). Ce sont les différences entre ces deux nombres qui figurent dans le tableau (T2-T1).

IAAT

Source : Agences-RNDE, BNDE ; programme EIDER, IFEN 2001

liée à la pluviométrie enregistrée au cours de la période.

L'eau d'alimentation sur l'ensemble des unités de distribution en Poitou-Charentes⁽¹⁾

Nitrates

Depuis 1986, la distribution d'eau potable connaît une amélioration sensible pour le paramètre nitrate, malgré une nette dégradation de la qualité des ressources. Cette évolution positive n'a globalement été possible que par la mise en œuvre de solutions palliatives de mélanges d'eau sur toute la région et par la réalisation d'unités de traitement (Deux-Sèvres). En

⁽¹⁾ La qualité de l'eau distribuée, Poitou-Charentes, Année 1998, Ministère de l'emploi et de la solidarité – DRASS Poitou-Charentes.

⁽²⁾ L'eau et ses usages en Poitou-Charentes, Rapport des Assises de l'Eau, piloté par le Comité régional de l'environnement, Edition 2000, Région Poitou-Charentes.

⁽³⁾ DDT : dichloro-diphényl-trichloroéthane, insecticide, polluant organochloré.

⁽⁴⁾ Lindane : insecticide organochloré.

⁽⁵⁾ Cadmium : les principales utilisations du cadmium sont les traitements de surface et la production de pigments colorés destinés surtout aux matières plastiques. Dans le cas de la Gironde, les 3/4 des apports proviennent d'anciennes mines de Decazeville dans l'Aveyron, ayant contaminé les sédiments dulçaquicoles et le bouchon vaseux.

1998, le pourcentage de la population régionale concernée par des valeurs supérieures à 50 mg/l est en moyenne de 3,3 % (soit 54 000 habitants ; 5,2 % des 523 unités de distribution) et de 21,4 % pour les valeurs de pointe (soit 352 000 habitants ; 27 % des unités de distribution).

Bactériologie

La qualité bactériologique des eaux distribuées s'est améliorée de façon importante depuis 1986. En effet, la population exposée ponctuellement, sur des pas de temps relativement courts à des eaux présentant des contaminations bactériologiques, est passée de 16 % en 1986 à 2,8 % en 1998. La meilleure gestion de la surveillance des traitements de désinfection et la mise en place de l'autosurveillance analytique par les exploitants sont à l'origine de cette situation plus satisfaisante.

Usage conchylicole de l'eau en Poitou-Charentes⁽²⁾

La conchyliculture se caractérise comme étant le dernier utilisateur des eaux continentales sur un bassin versant. Les eaux conchylicoles sont connues en effet pour être mixohalines, c'est à dire marines mais légèrement dessalées, ce qui donne des conditions favorables au développement des activités conchylicoles (ostréiculture, mytiliculture notamment). Elle dépend des précédents utilisateurs de l'eau, notamment en ce qui concerne sa qualité et sa quantité. Sa qualité peut-être altérée bactériologiquement suite à des dysfonctionnements d'assainissement (stations d'épuration, pluviaux parasités), à des rejets agricoles (eaux usées en provenance d'élevages divers). En outre, certains nutriments associés à ces rejets (tels l'azote et le phosphore) peuvent favoriser le développement de producteurs primaires et par voie de conséquence de micro algues toxiques. En ce qui concerne les contaminants chimiques, les concentrations dans les coquillages ont diminué depuis 1984. Bien qu'il n'ait pas complètement disparu, le DDT⁽³⁾ (interdit depuis 1972) a vu sa teneur fortement décroître. Seul le lindane⁽⁴⁾ (interdit depuis 1998) est en augmentation au niveau de La Rochelle, conséquence de l'urbanisation croissante. Quant à la contamination par le Cadmium⁽⁵⁾ de l'estuaire de la Gironde, elle peut, suivant le débit de la Gironde et les facteurs météoro-océaniques, être entraînée partiellement sur les côtes du littoral charentais. En outre, la prolifération potentielle de phytoplancton toxique (Dinoflagellés contenant une toxine diarrhéique) peut altérer la qualité des coquillages et entraîner la fermeture temporaire des zones de pêche à pied et d'exploitations conchylicoles (fermeture de zones en mai 1999).

ENVIRONNEMENT

Enfin, les gisements conchylicoles de la Baie de l'Aiguillon présentent périodiquement des teneurs excessives en germes bactériens d'origine fécale ayant entraîné le déclassement plusieurs fois d'une partie de la Baie. Ce changement de catégorie a impliqué un traitement préalable des coquillages avant commercialisation, remettant en cause l'organisation de la production.

(Source : Ifremer⁽¹⁾)

Baignade en eau douce et en eau de mer⁽²⁾

En France, l'amélioration des eaux de baignade est constante. Ainsi, le taux de conformité aux normes microbiologiques de la Directive européenne est passé de 84,7 % en 1992, à 92,5 % en 1995 et 95 % en 1998 (94,5 % pour l'eau de mer, 95,7 % pour l'eau douce)⁽³⁾.

En 1998, l'Espace atlantique connaît de bons résultats. Seules l'Aquitaine et la Bretagne ont un taux de

conformité inférieur au taux national pour l'eau de mer et la Haute-Normandie pour l'eau douce.

L'amélioration de la connaissance des contaminations et le renforcement des surveillances analytiques apporteront à terme une meilleure connaissance de la qualité des eaux ainsi qu'une amélioration de l'information du public en temps réel.

Comparaison de la conformité des eaux de baignade entre 1994 et 1998

| | Conformité des eaux de baignade en mer (%) | | Variation 1994/1998 (%) | Conformité des eaux de baignade en eau douce (%) | | Variation 1994/1998 (%) |
|------------------|--|------|-------------------------|--|------|-------------------------|
| | 1994 | 1998 | | 1994 | 1998 | |
| Aquitaine | 90,3 | 89,2 | -1,1 | 89,9 | 99 | 9,1 |
| Basse-Normandie | 54,8 | 95,3 | 40,5 | 60 | 100 | 40 |
| Bretagne | 91,2 | 92 | 0,8 | 72,7 | 97,5 | 24,8 |
| Centre | - | - | - | 89,4 | 100 | 10,6 |
| Haute-Normandie | 87,5 | 100 | 12,5 | 80 | 85,7 | 5,7 |
| Pays de la Loire | 95,6 | 98,6 | 3 | 92,3 | 98,7 | 6,4 |
| Poitou-Charentes | 89,2 | 97,2 | 8 | 81,4 | 100 | 18,6 |

Amélioration importante

Détérioration

IAAT

Source : Eaux de baignade-Etat sanitaire en mer et en eau douce-Résultats 1998, Ministère de l'emploi, de la solidarité, Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement

⁽¹⁾ Informations en ligne sur les sites internet de l'Ifremer en Poitou-Charentes : Station de La Tremblade : www.ifremer.fr/francais/implant/latrembl.htm ; Station de l'Houmeau : www.ifremer.fr/francais/implant/larochel.htm

⁽²⁾ Eaux de baignade - Etat sanitaire en mer et en eau douce - Résultats 1998, Ministère de l'emploi, de la solidarité, Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

⁽³⁾ Il est à noter que les zones à problème sont sorties des statistiques d'une année à l'autre, ce qui contribue en partie à l'amélioration constatée.

ENVIRONNEMENT

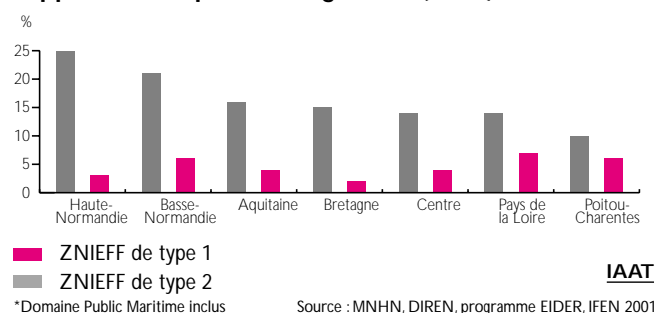
Faune, flore, espaces naturels et paysages

Espaces naturels à préserver

Inventaire⁽¹⁾

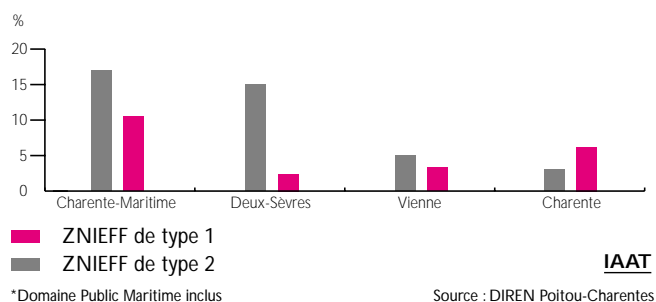
L'inventaire des ZNIEFF identifie, localise et décrit la plupart des sites d'intérêt patrimonial pour les espèces vivantes et les habitats. En 1997, 5 % du territoire de l'Espace atlantique est inventorié en ZNIEFF 1 (soit 1,7 % du territoire national) et 15 % en ZNIEFF 2 (soit 5,5 % du territoire national)⁽²⁾.

Superficie des ZNIEFF* de l'Espace atlantique par rapport à la superficie régionale (1997)



En Poitou-Charentes, 5,7 % du territoire, en 2000, est inventorié en ZNIEFF 1 et 10 % en ZNIEFF 2, soit au total 13 % de la surface régionale inventoriée en ZNIEFF.

Superficie des ZNIEFF* de Poitou-Charentes par rapport à la superficie départementale (2000)



Maîtrise foncière

Conservatoire du littoral⁽³⁾

Au 1^{er} juin 2000, le Conservatoire a acquis 440 sites soit 60 598 ha. L'Espace atlantique totalise 191 sites protégés soit 15 713 ha. L'intervention du Conservatoire la plus importante se situe en Bretagne (40 % de sites de l'Espace atlantique), viennent ensuite la Basse-Normandie, l'Aquitaine puis le Poitou-Charentes. Le Poitou-Charentes est passé de 2 199 ha en 1995 à 2 763 ha en 2000 soit une progression de 26 %.

Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes

Au 31 décembre 2000, le Conservatoire intervient en Poitou-Charentes sur 3 882 ha dont 6,7 % sont situés en Charente, 25,3 % en Charente-Maritime, 24,6 % en Deux-Sèvres et 43,4 % en Vienne. Son intervention porte sur différents types de milieux tels que les vallées, marais, prairie, pelouses, landes, tourbières, grottes et carrières.

Protection forte⁽⁴⁾

En 2000, 0,36 % du territoire de Poitou-Charentes est répertorié en réserves naturelles, 0,38 % en arrêtés de protection de biotopes et 0,6 % en sites classés soit une forte augmentation entre 1993 et 2000. Les forêts de protection connaissent une relative stabilité, elles passent de 0,29 % en 1993 à 0,28 % en 2000. (Source : DIREN Poitou-Charentes).

Paysages de Poitou-Charentes

L'inventaire des paysages de Poitou-Charentes⁽⁵⁾, réalisé par le Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes, a permis d'identifier 80 entités paysagères qui appartiennent à 8 grands types de paysages et à 4 paysages singuliers (La Venise verte, Les Brandes du Poitou, Le Pinail, Le Bocage de Bougon-Avon).

Les paysages de Poitou-Charentes rassemblent une grande partie des contrastes qui dessinent la France, terres chaudes et terres froides, bocage et champs ouverts, terres d'élevages et terres de culture, côtes et arrière pays, îles et continent, auxquels il faut ajouter celui des vallées par rapport aux plateaux.

⁽¹⁾ Données en ligne sur le site internet de la DIREN Poitou-Charentes : www.environnement.gouv.fr/poitou-charentes/

⁽²⁾ ZNIEFF 1 : sites précis d'intérêt biologique remarquable, ZNIEFF 2 : grands ensembles naturels riches. Les zones de type 2 peuvent inclure plusieurs zones de type 1 ponctuelles.

⁽³⁾ Le patrimoine du Conservatoire du littoral (acquisitions au 1^{er} juin 2000), Conservatoire du littoral, Juin 2000.

⁽⁴⁾ Données en ligne sur le site internet de la DIREN Poitou-Charentes : www.environnement.gouv.fr/poitou-charentes/

⁽⁵⁾ Inventaire des paysages de Poitou-Charentes en ligne sur le site internet du Système d'information régional à l'adresse : www.sir-poitou-charentes.org ; rubrique environnement.

ENVIRONNEMENT

Déchets

Déchets sur l'Espace atlantique

Déchets ménagers et assimilés collectés en mélange

Dans l'ensemble national, l'**Espace atlantique**, compte en 1997 :

- 26,6 % des installations de (pré)traitement, y compris le tri
- 37 % des décharges autorisées recevant plus de 3 000 tonnes par an
- 30 % des incinérateurs
- 44 % des unités de compostage.

Entre 1993 et 1997, l'Espace atlantique a connu un taux de croissance des quantités de déchets produits (18 %) supérieur au taux national (16%).

En 1997, 25,6 % des déchets ménagers et assimilés sont collectés en mélange au niveau de l'Espace atlantique soit 9 957,3 kilotonnes.

Entre 1993 et 1997 :

- seule la région Basse-Normandie voit son **taux de valorisation biologique** diminuer et en 1997, il est inférieur au taux national (6,6 %). Les deux régions ayant connu une augmentation significative de ce taux sur cette période sont la Haute-Normandie et Poitou-Charentes ;
- la Haute-Normandie et la Bretagne connaissent des **taux d'incinération avec récupération d'énergie** nettement supérieurs au taux national (21,7 % en 1997) ;
- Poitou-Charentes est la seule région de l'Espace atlantique qui voit son **taux de mise en décharge** augmenter sur cette même période.

(Source : ADEME, ITOM⁽¹⁾, Programme EIDER ; IFEN 2001).

Déchets industriels

En 1996, 31 % des **déchets industriels banals** sont produits au niveau de l'**Espace atlantique** soit 6 771 000 tonnes. Aquitaine, Pays de la Loire et Centre sont les principales régions productrices.

(Source : ADEME, Programme EIDER, IFEN 2001).

Pour ce qui concerne les **déchets industriels spéciaux**, les quantités produites suivant le PREDIS⁽²⁾ (hors déchets sidérurgiques et miniers) sont de 1 798,9 Ktonnes sur l'Espace atlantique soit 20 % des déchets produits au niveau national en 1997. Les principales régions productrices de l'**Espace atlantique** sont les Pays de la Loire, l'Aquitaine, la Haute-Normandie et la Bretagne.

(Source : IFEN (PREDIS) - ADEME, Programme EIDER, IFEN 2001).

Déchets en Poitou-Charentes⁽³⁾

Le recyclage dans les filières de traitement des déchets ménagers et assimilés⁽⁴⁾

En **Poitou-Charentes**, sur environ 1 300 000 tonnes de déchets traités dans les installations de la région en 1997, 50 % sont stockés en Centre d'enfouissement technique (CET)⁽⁵⁾ de classe 2. Le recyclage représente 25 %, les Usines d'incinération des ordures ménagères (UIOM) 20 % et le compostage 5 % des tonnages traités (Source : ITOM⁽¹⁾ 98). D'après les conclusions de l'enquête réalisée par l'ADEME auprès des valorisateurs en 1997, l'activité globale de recyclage représente environ 321 000 tonnes de déchets dont 52 % sont d'origine industrielle, 43 % d'origine ménagère et 5 % d'origine indéterminée.

Parmi les filières d'élimination, le recyclage emploie le plus de personnes (6 fois plus qu'une UIOM et 32 fois plus qu'un CET de classe 2). Par ailleurs, ces entreprises pourraient, dans l'absolu, absorber environ 189 000 tonnes supplémentaires de déchets (151 000 t de verre, 28 000 t de papier-carton, 9 000 t d'aluminium et 1 000 t de PVC).

⁽¹⁾ ITOM : Inventaire des installations de traitement, de transit ou de mise en décharge de déchets ménagers et assimilés.

⁽²⁾ PREDIS : Plans régionaux d'élimination des déchets industriels spéciaux.

⁽³⁾ Informations accessibles sur les sites internet de l'Agence Poitou-Charentes Energie-Déchets-Eau : www.apcede.com et de la DRIRE Poitou-Charentes : www.poitou-charentes.drire.gouv.fr

⁽⁴⁾ Mieux connaître l'activité du recyclage en Poitou-Charentes, enquête auprès des valorisateurs, données 1997, ADEME, Agence Poitou-Charentes Energie-Déchets-Eau, Région Poitou-Charentes.

⁽⁵⁾ CET de classe 2 : décharge contrôlée essentiellement pour les déchets ménagers et assimilés, CET de classe 3 : décharge contrôlée pour les matériaux inertes (gravats et déblais).

ENVIRONNEMENT

Déchetteries⁽¹⁾

En 1999, les 231 déchetteries de **Poitou-Charentes** couvrent 87 % de la population régionale soit 99 % de la population urbaine et 74 % de la population rurale (seulement 27 % de la population rurale avaient accès au service en 1995).

Le bilan quantitatif est également positif, puisque le tonnage collecté progresse de 18,2 % par an en moyenne depuis 1995 pour atteindre plus de 321 000 tonnes. Le tonnage valorisé augmente quant à lui de 41 % en moyenne depuis 1995, le taux de valorisation pour l'année 1999 avoisinant les 50 %.

Collectes sélectives⁽²⁾

Depuis 1995 où seulement deux collectivités s'étaient engagées dans un programme de collecte sélective, leur nombre n'a cessé d'augmenter pour passer de 19 en 1999 à 35 au 31/12/2000 (dont 4 communes et 31 intercommunalités).

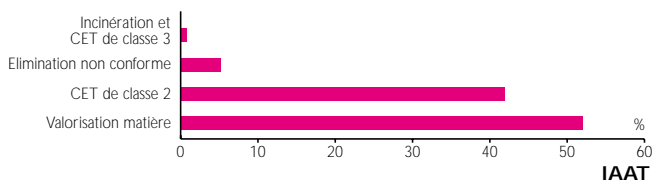
Dans le même temps, le taux de couverture de la population a progressé de 39,3 % en 1999 à 72,8 % en 2000. Les départements les moins couverts sont la Vienne et la Charente-Maritime.

Déchets industriels banals (DIB)⁽³⁾

Les résultats de l'enquête auprès des professionnels du déchet en **Poitou-Charentes** (prestataires effectuant la collecte et le pré-traitement) montrent que sur les 1 200 000 tonnes de déchets qui ont transité par eux en 1997, près de la moitié

sont des DIB. Les récupérateurs sont au cœur de l'activité puisqu'ils collectent près des deux tiers des DIB et que 99 % des DIB valorisés passent par leurs installations.

Modes de traitement des déchets industriels banals en Poitou-Charentes (1997)

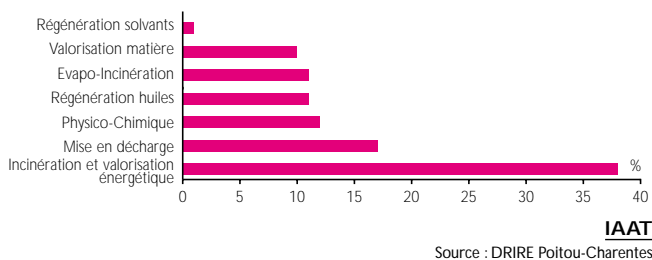


Source : ADEME, Poitou-Charentes

Déchets industriels spéciaux (DIS)⁽⁴⁾

En 1998, la production totale de DIS est d'environ 51 000 tonnes en **Poitou-Charentes**. L'élimination des déchets industriels spéciaux se fait en grande majorité par incinération et valorisation énergétique.

Modalités d'élimination des déchets industriels spéciaux en Poitou-Charentes (1998)



Source : DRIRE Poitou-Charentes

⁽¹⁾ Déchetteries en Poitou-Charentes, bilan 1999, Observatoire régional des déchets, Agence Poitou-Charentes Energie-Déchets-Eau.

⁽²⁾ Collectes sélectives en Poitou-Charentes, recyclables secs et fermentescibles, chiffres clés, état au 31/12/00, Observatoire régional des déchets, Agence Poitou-Charentes Energie-Déchets-Eau.

⁽³⁾ Mieux connaître les circuits de traitement et de collecte des déchets industriels banals en Poitou-Charentes, enquête auprès des prestataires, données 1997, ADEME, Agence Poitou-Charentes Energie-Déchets-Eau, Région Poitou-Charentes.

⁽⁴⁾ Inspection des installations classées, bilan 1998, objectifs 1999, DRIRE Poitou-Charentes.

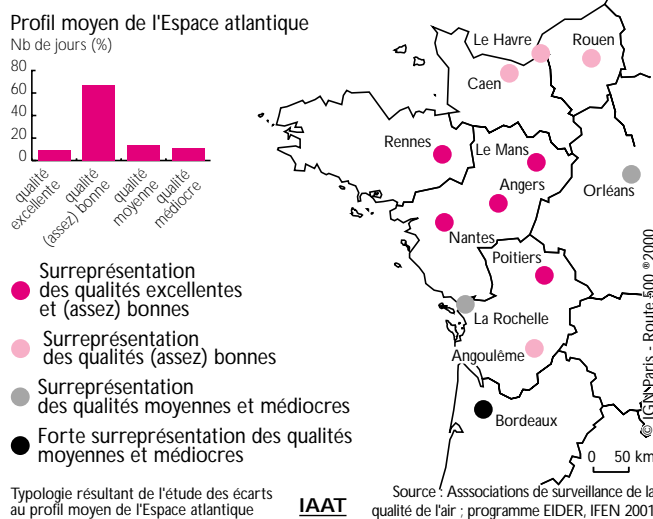
ENVIRONNEMENT

Air

Qualité de l'air des grandes agglomérations de l'Espace atlantique

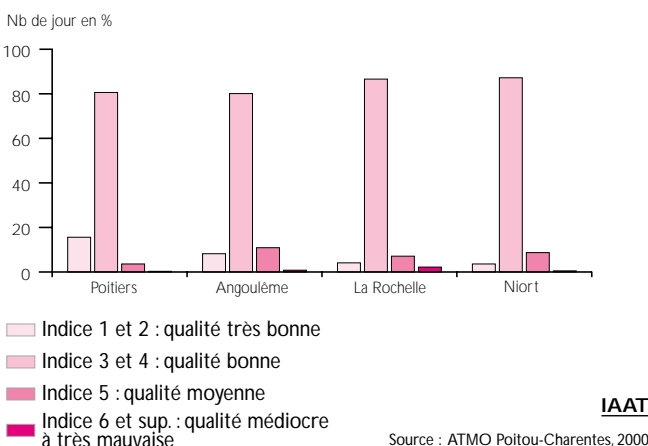
En mars 2000, l'Espace atlantique possède 24 % des effectifs nationaux des stations de mesure de la qualité de l'air⁽¹⁾. Durant la majorité de l'année 1999, la qualité de l'air de l'Espace atlantique peut être qualifiée de bonne voire d'excellente. Les résultats les moins bons sont obtenus par Bordeaux (les classes de qualité moyenne voire médiocre représentant 40 % des mesures).

Bilan des indices micropolluants des principales agglomérations de l'Espace atlantique (1999)



Qualité de l'air des grandes agglomérations de Poitou-Charentes⁽²⁾

Indice ATMO des principales agglomérations de Poitou-Charentes (2000)



En 2000, dans un souci d'harmonisation nationale AREQUA devient ATMO Poitou-Charentes. Cette association gère deux

⁽¹⁾ Surveillance de la qualité de l'air, Coordination technique, Atlas au 31 mars 2000, ADEME et ATMO.

⁽²⁾ Informations sur la qualité de l'air en Poitou-Charentes accessibles sur internet à l'adresse : www.atmo-poitou-charentes.org

⁽³⁾ L'indice ATMO est un système d'information simple et représentatif de la situation de la qualité de l'air commun à toutes les agglomérations. Il est construit à partir de quatre polluants : SO₂, NO₂, Ozone et poussières. Le calcul de l'indice se fait à partir des mesures effectuées sur les sites représentatifs de la pollution de fond d'une agglomération, un sous-indice est calculé pour chaque polluant.

Les seuils servant à qualifier la qualité de l'air sont définis par rapport aux valeurs des directives européennes. Les classes 5, 6 de l'indice correspondent aux valeurs guides, les classes 7, 8 aux valeurs limites. L'indice global est le plus élevé des quatre sous-indices.

types de réseaux de surveillance de la qualité de l'air : un réseau fixe (18 stations de mesure) et un réseau mobile composé d'un camion laboratoire et de cabines mobiles. Le réseau fixe permet de calculer l'indice ATMO⁽³⁾ quotidiennement pour les agglomérations de La Rochelle, Poitiers, Angoulême et Niort. En 2000, les valeurs de cet indice traduisent une bonne voire une très bonne qualité de l'air durant la majeure partie de l'année.

Emissions atmosphériques des Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) assujetties à la taxe parafiscale sur la pollution de l'air

La répartition des ICPE au niveau de l'Espace atlantique a quelque peu évolué depuis 1994, l'évolution la plus importante concerne le Poitou-Charentes et la Bretagne, viennent ensuite l'Aquitaine, le Centre et les Pays de la Loire.

Nombre d'ICPE assujetties à la taxe parafiscale sur la pollution de l'air en 1998 et évolution entre 1994 et 1998

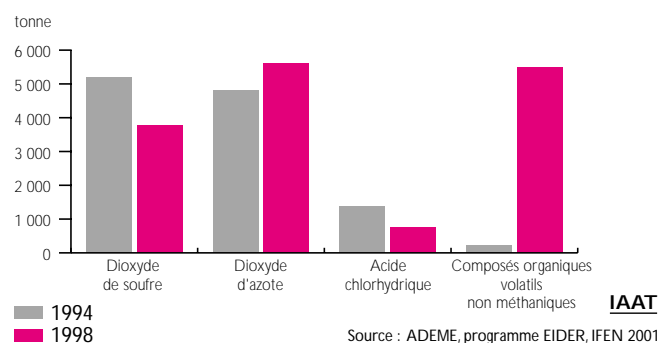
| | Nombre ICPE 1998 | Evolution 1994/1998 (%) |
|-----------------------|------------------|-------------------------|
| Aquitaine | 59 | 37 |
| Basse-Normandie | 33 | 6 |
| Bretagne | 43 | 54 |
| Centre | 62 | 29 |
| Haute-Normandie | 89 | 17 |
| Pays de la Loire | 50 | 28 |
| Poitou-Charentes | 40 | 60 |
| France métropolitaine | 1 462 | 13 |

IAAT

Source : ADEME, programme EIDER, IFEN 2001

La tendance générale au niveau national est à la baisse des émissions d'acide chlorhydrique (HCL) et de dioxyde de soufre (SO₂), à la hausse pour les émissions de dioxyde d'azote (NO₂) et de composés organiques volatils non méthaniques (COVNM). Poitou-Charentes suit cette évolution.

Evolution des émissions atmosphériques des ICPE assujetties à la taxe parafiscale sur la pollution de l'air en Poitou-Charentes



ENVIRONNEMENT

Risques

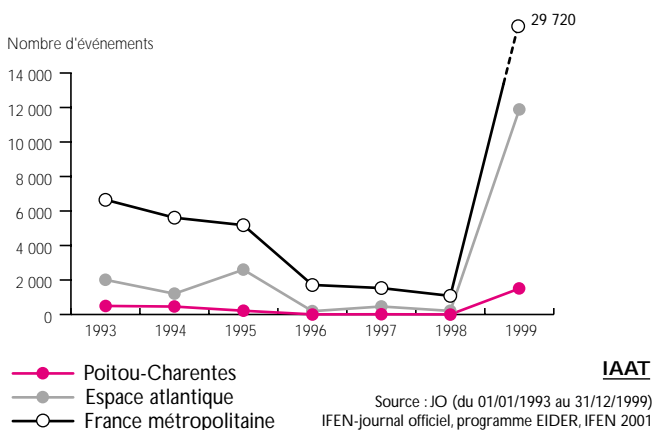
Risques naturels

Inondations

L'année 1999 a connu le nombre d'événements le plus important depuis 1993. Sur l'Espace atlantique, les inondations ont surtout touché l'Aquitaine, la Basse-Normandie et le Centre. Poitou-Charentes avec 1 504 événements apparaît en 5^e position (la Charente-Maritime et la Charente sont les plus touchées).

Aléa le plus fréquent au niveau du Poitou-Charentes, les inondations sont les conséquences directes des crues des cours d'eau, phénomène naturel d'ampleur variable selon l'aspect général du bassin versant mais aussi et surtout selon l'occupation humaine de son lit majeur.

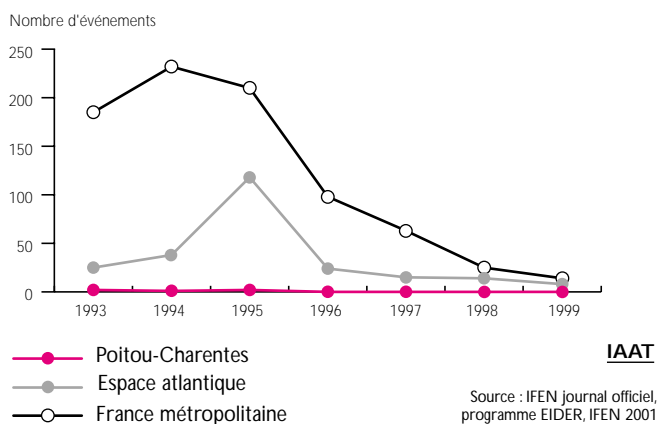
Evolution du nombre d'inondations ayant fait l'objet d'un arrêté de catastrophe naturelle de 1993 à 1999



Mouvements de terrain

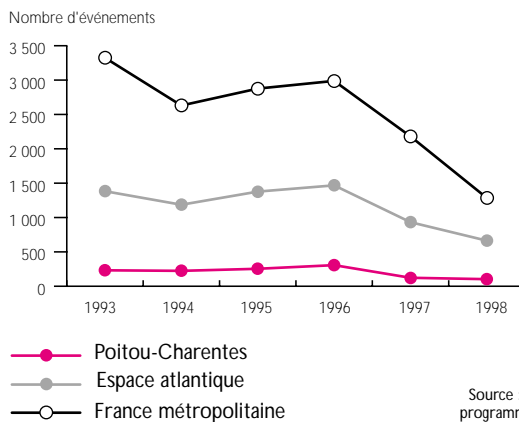
Pour les années 1995, 98 et 99 l'Espace atlantique a connu environ 56 % des mouvements de terrain survenus en France (effondrement, éboulement, glissement de terrain, etc.).

Evolution du nombre de mouvements de terrain de 1993 à 1999



Quant aux mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse, l'Espace atlantique représente environ 46 % des événements nationaux et Poitou-Charentes intervient pour environ 17 % des événements de l'Espace atlantique.

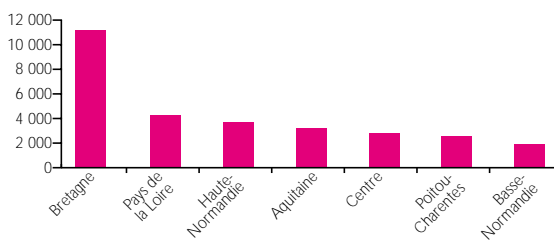
Evolution du nombre de mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse de 1993 à 1998



Risques technologiques⁽¹⁾

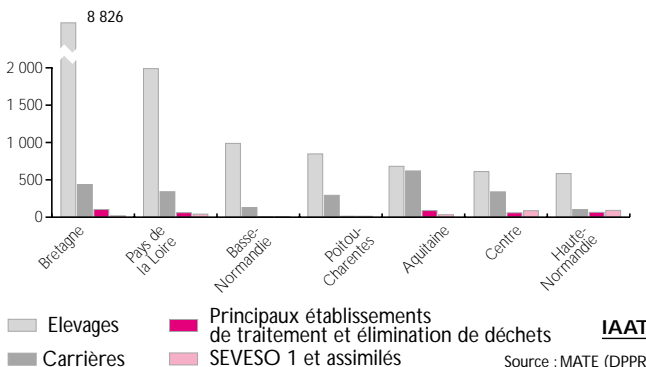
Les installations industrielles ou agricoles qui sont susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou des nuisances sont soumises à la législation des Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

Etablissements soumis à autorisation dans l'Espace atlantique (1999)



Sur l'Espace atlantique, on dénombrait en 1999, 29 646 établissements soumis à autorisation (soit 46 % des établissements français). Le poids relatif de l'Espace atlantique est lié à l'activité d'élevage (69 % des élevages français) tout particulièrement concentrée en Bretagne et Pays de la Loire.

Principaux types d'établissements soumis à autorisation dans l'Espace atlantique (1999)



⁽¹⁾ L'inspection des installations classées pour la protection de l'environnement, statistiques 1999, DPPR, MATE.